

OPEN INTERCLUB

All Martial Arts Tournament

Dimanche, 25 Novembre 2018
Sportoase, Philipssite 6
3001 Leuven (Belgique)



Organisé par l'école de Kung fu Wushu, Long Hu Men Leuven, Belgique.
Avec le soutien de la ville de Leuven et la BWUF.

information

info@longhumen.be
++32(0)477/57 23 23

Invitation à participer à la 1^{er} Open Interclub All Martial Arts Tournament

**Dimanche 25 Novembre 2018
Sportoase, Philipssite 6
3001 Leuven - Belgique.**

- **Compétition combat full-contact par équipe de cinq athlètes pour hommes à partir de 18 ans.
(voir le règlement ci-dessous).**
- **Les huit premières équipes inscrites seront directement sélectionnées pour le tournoi.**

*Veillez nous envoyer vos inscriptions par e-mail le plus vite possible et au plus tard le **10 novembre 2018.***

Nous vous remercions d'avance pour votre participation !

Salutations sportives

Hamid Abroudi
Organisateur
Long Hu Men Leuven

Roland Quenon
Président Commission d'arbitres
Arbitre international agréé

Open Interclub All Martial Arts Tournament

Règlement

Article 1 : Observations générales

- **Contestation de la décision de l'arbitre**

En cas de contestation de la décision des arbitres, seul le dépôt d'une plainte écrite, expliquant le litige, déposée dans les 15 minutes après la décision auprès du Jury d'Appel avec une caution de 100€ sera acceptée. Un support vidéo peut être joint à la plainte.

Si la décision devait être changée, celle-ci ne le serait que si la compétition n'a pas continué et la caution sera rendue. Au contraire, si la décision devait être maintenue, la caution resterait aux mains du Jury d'Appel.

- **Remise des prix**

Les prix seront remis à :

- la 1^{ière} place,
- la 2^{ième} place et
- 2x 3^{ième} place (il n'y a pas de petite finale disputée pour la 3^{ième} et 4^{ième} place).
- il est possible d'obtenir des certificats de participation, mais uniquement sur demande lors de l'inscription de votre équipe.

- **Nombre de participants autorisés pour l'ensemble du tournoi**

Les inscriptions seront clôturées dès que 8 équipes de 5 combattants seront inscrites!

- **Assurance**

Pour la sécurité de tous les combattants, l'organisation conclura une Assurance Spécifique à la seule condition que le coach le demande explicitement et que les formulaires d'inscription soient reçus par l'organisation au plus tard le **10 novembre 2018**.

- **Dopage**

L'utilisation de stimulants avant et pendant la compétition est strictement interdite.

Par conséquent, la commission de contrôle anti-dopage sera en mesure de contrôler chaque athlète de son choix à la fin du tournoi.

Tous les participants seront tenus de se présenter au contrôle médical et/ou anti-dopage. Le contrevenant pourra être poursuivi et sanctionné par les autorités responsables et le résultat de la compétition modifié.

Pour les substances interdites nous vous référons à la liste de l'AMA (<https://www.wada-ama.org/fr/liste-des-interdictions>).

Article 2 : Type de compétition

FULL CONTACT (boxing and kicking styles: Sanda, Kickboxing, Muay Thai, etc...)

Article 3 : Système de compétition

- La compétition est de type interclub par équipe.
- Système de combat, par élimination directe (K.O., K.D.)
- Chaque combat consiste en deux rounds de 3 minutes de combat sans interruption avec 1 minute de repos entre les deux rounds. En cas d'égalité, un troisième round de 3 minutes sera ajouté après 1 minute de repos.
- En cas de nouvelle égalité, se référer aux critères déterminés dans l'article 10.

Article 4 : Conditions de participation

1. Seniors hommes à partir de 18 à 40 ans.
2. Avoir de l'expérience en compétition d'au moins 5 compétitions ou plus. Cela doit être démontré au moyen d'un livret de compétition ou une déclaration signée le jour même du tournoi.
3. Les participants doivent être en bonne conditions physique et médicale pour participer au tournoi. Ils devront présenter une licence ou un certificat médical les autorisant à participer au tournoi.
4. Chaque combattant doit être prêt à subir un léger examen d'aptitude physique lors de l'enregistrement final durant la pesée.
5. Une participation aux frais de 70 € par équipe est demandée. Un coach et un soignant sont exonérés de droits d'entrée, mais ils doivent être présents avec leurs membres lors de l'enregistrement.
6. Le prix d'entrée est de 12 €. Les groupes de 8 personnes ou plus paient 80 € (10 € par personne), à condition qu'ils se présentent ensemble.

Article 5 : Surface de combat

La surface de combat sera un carré de 8 x 8m avec une zone de sécurité de 1m. La surface de combat sera faite avec des tatamis de deux couleurs. La zone de combat sera de teinte verte et la zone de sécurité de teinte rouge.

Article 6 : Protections

Les protections suivantes seront fournies par l'organisation :

- une paire de gants de 10 oz pour moins de 65kg et
- de 12 oz pour plus de 65kg
- protèges tibia-pieds

Le combattant lui-même fournit les protections suivantes:

- une coquille
- protège-dents

Article 7 : Catégories de poids et d'âge

Pour les seniors hommes à partir de 18 ans

1. moins de 65kg
2. 65,1kg - 72 kg
3. 72,1kg - 79 kg
4. 9,1kg - 86 kg
5. 86,1 à 95 kg

Remarques importantes:

- Le combattant qui sera blessé et inapte à continuer la compétition ou qui sera disqualifié ne sera pas remplacé. Une équipe ne pourra avoir plus de deux combattants manquants.
- Lors de la pesée, le respect stricte des catégories sera observé, tout combattant ne remplissant pas sa catégorie sera déclaré forfait et ne sera pas remplacé.

Article 8 : Coups et techniques interdits

1. coups de tête
2. coups de coude
3. coups de genou à la tête
4. plus d'un coup de genou successivement au corps
5. attaque des articulations, des yeux, de la gorge, de la nuque, de la colonne vertébrale et des parties génitales.
6. parler durant le combat, tenir des propos ou des attitudes injurieuses vis-à-vis de son adversaire ou des arbitres.
7. 'pousser' l'adversaire en dehors du tatami
8. toutes les attaques avant et après le signal « fight » ou « stop » de l'arbitre
9. continuer à se battre ou attaquer l'adversaire au sol
10. blesser intentionnellement l'adversaire pendant une projection
11. attaquer vers le menton de l'adversaire avec le coup de pied avant (front kick)

Remarque importante

Si un combattant viole une de ces règles, l'arbitre lui donnera un avertissement privé ou public (en fonction de la gravité de la violation). En cas de faute grave, l'arbitre peut immédiatement disqualifier le contrevenant.

Article 9: Attribution des points

Attribution de 1 point pour

- un coup de poing au corps
- un coup de poing à la tête
- un coup de genou au corps (pas successivement)
- faire chuter son adversaire et tomber sur lui par déséquilibre
- low kick intérieur et extérieur de la jambe

Attribution de 2 points pour

- un coup de pied à la tête
- un coup de pied au corps
- chute au sol si l'exécuteur reste debout
- sortir l'adversaire du tatami par un technique.

- l'adversaire est compté jusqu'à 8

Article 10 : Perte du combat ou round

1. Un combattant enlève ses gants pendant la pause sera disqualifié.
2. un combattant reçoit 3 avertissements publics (carte rouge =6 points de pénalité).
3. un combattant reçoit 6 avertissements privés (carte jaune = 6 points de pénalité).
4. un combattant est compté jusqu'à 10 (KO) à la suite d'un coup autorisé perd le combat.
5. un combattant compté deux fois jusqu'à 8 (KD) pendant le même round, perd le round.
En cas de troisième KD, il perd le combat.
6. en cas d'égalité après le 3^{ième} round, le combattant qui a le plus de pénalités, de KD ou qui a pris le moins d'initiative durant le combat sera déclaré perdant.
7. un combattant est disqualifié (pour coups interdits ou comportement non conforme avec les règles de la politesse et de la courtoisie.
8. lorsque le combattant donne forfait et signe à l'arbitre qu'il ne veut plus combattre, ou qu'il décide de ne plus continuer le combat en l'indiquant à l'arbitre en levant la main, perd le combat.
9. lorsque un combattant sort 5 fois du zone de combat perd le round.
10. lorsque le coach arrête le combat en jetant une serviette sur le tapis.
11. lorsque l'arbitre arrête le match à cause d'une grande différence de niveau entre les deux combattants.
12. lorsque le médecin arrête le match à cause d'une blessure, il le dira personnellement à l'arbitre qui désignera l'adversaire comme gagnant.
13. si le médecin constate qu'un combattant est incapable de continuer le combat, il le signale au chef de table et celui-ci arrête le match. Et alors le médecin signalera à l'arbitre que le combattant ne peut plus continuer à combattre.
14. si les supporters d'un club se conduisent mal ou perturbent la compétition, le coach devra intervenir pour calmer ses supporters. Si, après des avertissements répétés, la situation ne s'améliore pas, l'arbitre en chef peut décider d'exclure le club et d'utiliser la sécurité et, si nécessaire, les forces de l'ordre pour retirer les spectateurs du hall. Dans ce cas, l'organisation évaluera la situation et, si nécessaire, empêchera le club de participer au cours de l'année ou des années à venir.

L'ordre du jour 25/11/2018

09:00 - 10:15	Inscription, contrôle médical et du poids. <u>Nous demandons explicitement de se présenter avec toute l'équipe en même temps et accompagné par le coach.</u>
10:30 - 10:45	Briefing des coaches
11:00	Cérémonie d'ouverture
11:30	Début du tournoi 1e Partie
14:30	Pause
15:00	2^{ième} partie du tournoi
17:00 – 18:00	Finale et remise des prix